



FICHE TECHNIQUE ACCESSOIRE



Produit

TEMOIN B

Référence

DFTA011C

Date

26-06-2002

Page

1 / 1

TEMOIN B - NORME A 09 570



PRINCIPE :

Eprouvette parallélépipédique en acier possédant une fente longitudinale de profondeur constante et d'épaisseur 0.8 mm. Au-dessus de cette fente, 10 gradins usinés déterminent des profondeurs de détection de 0.5 à 5 mm de 5 en 5 /10e.

Le témoin B permet de vérifier les performances du circuit d'aimantation transversale des bancs de magnétoscopie.

MODE OPERATOIRE:

Insérer le témoin B entre les électrodes d'un appareil de contrôle magnétoscopique, arroser celui-ci avec la liqueur magnétique, provoquer l'aimantation transversale, arrêter l'arrosage avant la fin de l'aimantation transversale.

La longueur du spectre révélé renseigne sur la profondeur de détection possible.

Nota : Le témoin B doit être soigneusement nettoyé après chaque utilisation.

SREM Technologies se réserve le droit de toutes modifications.